

Commune de Saint-Jean-Poutge



Plan Local d'Urbanisme

PLU de Saint-Jean-Poutge

Servitudes et contraintes

Approuvé par délibération du Conse	eil Municipal en date du
Dates de l'enquête publiqu	ie:
Arrêté n°	, en date du

Aurétie DULAU Urbaniste ATELIER URBANISME & CADRE DE VIE 3 RUE ESPAGNE 32000 AUCH Arbre & Paysage 32 10 Avenue de la Marne 32000 Auch

Antiquités H	istoriqu	es
--------------	----------	----

Saisine du service régional de l'archéologie) nécessaire préalablement aux autorisations ou opérations d'aménagement

- Site archéologique identifié par Arrêté Z 2003/40 du 09/07/2003 A La Molère

Service: DRAC

Zone soumise à obligation d'isolation acoustique

Obligation d'isoler les habitations nouvelles

- Voie bruyante de Catégorie 3 (arrêté n°2012114-0008 du 21/03/2012)

RN124

Service: DDT32

- Voie bruvante de Catégorie 4 (arrêté n°2012114-0008 du 21/03/2012)

RN124

Service: DDT32

Zone de protection le long des routes à grande circulation et voies express

Interdiction de construire dans les zones non urbanisées à moins de 75 mètres ou de 100 mètres de l'axe

- Voie soumise aux articles L111-6 à L111-10 du Code de l'Urbanisme

Service: Gestionnaire RN

Mouvements de terrain connus

- Mouvement de terrain de type: Erosion de berges

Station de pompage.

Service: DDT32

Risques Naturels

- Cartographie Informative des Zones Inondables

rivière la baïse

Service: DDT32

Risques sismiques

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie

- Risaue sismiaue Très faible

Service: DDT32

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type 1

Secteurs caractérisés par leur intérêt biologique remarquable (Inventaire modernisé de 2011)

Lande de Cassagne

Service: DREAL

AC1 Protection des monuments historiques

Articles R425.1, R425.16 du Code de l'Urbanisme - contraintes sur l'immeuble et sur les immeubles en covisibilité

Abords monuments historiaues

Eglise de Ramensan

07/09/1978

Service: DRAC

Inscrit

Château de Herrebouc

16/02/1926 - 05/06/2002

En totalité le château, les communs et le moulin

Service: DRAC

AC2 Protection des sites et monuments naturels

Articles R425.17, R425.18, R425.30 du Code de l'Urbanisme

Inscrit

Château de Herrebouc avec ses dépendances

04/03/1943

Service: DRAC

AS1 Périmètre de captage

Interdictions ou règlementations des activités mentionnées dans la servitude

Eloigné

PLEHAUT 27/12/2016

Service: ARS

Immédiat

PLEHAUT 27/12/2016

Service: ARS

Rapproché PLEHAUT

PLEHAUT 27/12/2016

Service: ARS

EL2 Plan de surfaces submersibles

Article R425.21 du Code de l'Urbanisme - déclarations pour tout occupation du champ de crue

PSS de la BAÏSE 14/04/1958

Service: DDT32

Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude					
		28/02/2014			
Service:	DDT32				
DEA EVI					
PT2 Télécommunication Limitation de hauteur	ons: protection contre les obstacles				
Limitation de nauteur					
Auch- Embats - E	21176	30/08/1978			
Auch- Eliloats - E	auzc	30/00/1970			
Service:	France Télécom				
service.	France Telecom				
T7 Protection aérona	utique hors dégagement				
	eure à 50 m (100 m en agglomération)				
Service:	DGAC				